

AVIS

Tous les mandats de paiement d'une somme de 10 francs...

LOGEMENTS

A louer pour le 24 mars un petit logement de 2 chambres, cuisine et dépendances.

Etude A.-N. Brauen, notaire HOPITAL 7

A louer, entrée à convenir: Terte, 2 chambres.

Dès 24 juin ou plus tôt: Faubourg du Lac, 6 chambres.

Dès 24 juin 1909: Saint-Honoré, 5 à 7 chambres.

Colombière, faubourg de la Gare, 4, et 5 chambres; électricité, gaz, véranda, buanderie, terrasse, jardin.

Quai Suchard, 3 chambres, buanderie. Gibraltar, 3 chambres.

PESEUX

Pour le 24 février ou époque à convenir à louer, au centre du village, rue principale, un appartement de deux chambres, cuisine, dépendances et jardin. Prix 280 fr.

S'adresser à M. C.-A. Gauthier-Hirt, n° 105.

CORCELLES

A louer un appartement, remis à neuf, de deux chambres, cuisine et dépendances, eau et électricité.

S'adresser à M. A. Grétillet, n° 60, Corcelles.

A louer, pour fin février prochain ou époque à convenir, le 3^e étage de la maison rue de l'Hôpital n° 16. S'adresser à M. Samuel Châtonay, à son bureau, même rue n° 12.

A louer aux Parcs, pour le 24 mars, un logement de 3 chambres et dépendances, gaz, lessiverie, balcon. S'adresser à M. M. Hamme frères, Heluse 22.

BEVAIX A louer, pour le 1^{er} avril ou époque à convenir, un appartement de 4 chambres, cuisine et dépendances, chambre haute habitable, eau, électricité, lessiverie et jardin. S'adresser à M. Henri Vétinet, faubourg de l'Hôpital 60, Neuchâtel.

Port-d'Hauterive. A louer pour Saint-Jean un joli logement de 4 chambres, cuisine et dépendances, et jardin. Belle situation sur la route du haut, vue étendue. S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8 rue Parry.

Dès maintenant à louer un 2^e étage de 4 chambres et dépendances. Gaz. électricité. Belle vue. S'adresser Poudrières 35, rez-de-chaussée.

A louer, pour St-Jean 24 juin, dans quartier agréable, appartement rez-de-chaussée, 5 chambres plus dépendances et jardin. S'adresser Etude Lambelet & Guinand, Hôpital 20.

Peseux A louer, pour le 24 juin, dans une villa, un petit logement moderne de 3 chambres, avec lustres à gaz, chauffage central, salle à manger et dépendances. Prix 35 fr. par mois. S'adresser M^{me} Alfred Grandjean, rue Fornachon 28. H5210

A louer, rue du Tertre, un logement de 3 chambres et dépendances. Etude Guyot & Dubied, Môle 8.

COLOMBIER

A louer, pour Saint-Jean, appartement de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à M^{me} Germain-Ribaux, Colombier.

PESEUX

A louer, pour le 15 février ou époque à convenir, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances, eau et gaz. S'adresser à M^{me} Seylaz, n° 32.

A louer pour Saint-Jean, rue du Concert 4, le 2^e étage, de 4 chambres et dépendances. S'y adresser.

A louer à Vieux-Châtel pour le 24 juin, un bel appartement de 5 pièces et dépendances. Vue superbe sur les Alpes. S'adr. à A. Richard-Robert, Vieux-Châtel 19. c.o.

A louer pour le 24 mars, à la rue du Trésor, un petit logement de 2 chambres et dépendances. S'adresser à l'Etude Alphonse et André Wavre, Palais-Rouge.

A louer à Planchemont s/Convet deux beaux appartements vernis et neufs, l'un de 4, l'autre de 3 chambres. Belle exposition au soleil. Convient bien pour séjour d'été. S'adresser à M^{me} Vve Paul Matthey, à Planchemont.

Rue Pourtalès

Beau logement 7 chambres, belles dépendances, 1^{er} étage. Convient pour bureaux, pensionnat. S'adresser Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A louer, pour le 24 juin, un logement de 4 chambres, véranda et dépendances. Vue superbe. S'adresser Rochettes 11, rez-de-chaussée, à droite.

Pour Saint-Jean 1909, rue de la Côte, beau logement de 3 chambres avec jardin. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

Logement d'une chambre, cuisine et dépendances. - 20 fr. par mois. S'adresser boulangerie Couvoisier, Neubourg. c.o.

Rue de l'Hôpital: A louer pour le 1^{er} février ou pour date à convenir, joli logement de 3 chambres et dépendances, dans maison neuve. S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Parry.

A LOUER

rue de l'Hôpital 19, appartement de 4 chambres, remis à neuf, eau, gaz, électricité. - Peut convenir pour bureau. S'y adresser au 1^{er}.

Quai des Alpes-Beaux-Arts Pour tout de suite ou à convenir, appartement 7 pièces, 2^e étage. Pour 24 juin, appartement 6 pièces avec jardin. S'adresser à M^{me} Bonhôte, Beaux-Arts 26. c.o.

Pour 24 mars, appartement trois pièces, bien exposé, Gibraltar 8. S'adresser à M^{me} Bonhôte, Beaux-Arts 26. c.o.

A louer pour Saint-Jean 1909, à Vieux-Châtel, un joli logement au 2^e étage, de 5 chambres avec balcon et toutes les dépendances nécessaires. Eau, électricité, belle vue. Pour le visiter, s'adresser à Vieux-Châtel n° 23, 2^e étage, ou chez M. G. Ritter, ingénieur, à Monruz.

Gibraltar. - A louer pour le 10 février un logement de deux chambres, cuisine et dépendances, et un magasin pouvant être utilisé comme tel ou comme entrepôt. S'adresser Clos-Brochet 7. c.o.

A LOUER

pour SAINT-JEAN 1909, un bel appartement de six chambres et cuisine, buanderie et jardin. Eau, gaz, électricité, etc. S'adresser à M. Jules Morel-Veuve, rue de la Serre n° 3.

A LOUER

Immédiatement ou pour époque à convenir, à la rue du Château, des locaux situés au rez-de-chaussée et consistant en atelier, soit magasin avec arrière-magasin. S'adr. à l'Etude Clerc, notaires.

PESEUX

A louer beau logement au 1^{er} étage, 3 chambres, cuisine et dépendances, eau, gaz, électricité, part de jardin. Prix 35 fr. S'adresser à G. Burgat, rue de Neuchâtel 29, ou à F. Zeller, à Sorrières, rue G. Farel 10.

Jolie chambre meublée à louer, rue Pourtalès 9, au 4^e.

Belle et confortable chambre pour monsieur rangé, chauffage central, dans petit famille sans enfant. Côte 21, 2^e étage. c.o.

Chambre meublée. S'adresser à M^{me} Pond, Beaux-Arts 15.

Jolies chambres meublées ou non à louer, rue du Concert 2, 3^e.

Chambre pour ouvrir. - Ecluse c.o.

A louer à Vieux-Châtel, pour le 24 juin, de préférence à dame, 2 ou 3 jolies chambres non-meublées, avec cuisine si on le désire. S'adresser à A. Richard-Robert, Vieux-Châtel 19. c.o.

Chambre meublée, indépendante, chez M^{me} Schatz, Tertre 4. c.o.

Belle chambre au soleil, balcon et vue. Sablons 14, 2^e, à gauche.

Belle chambre meublée pour monsieur. Sablons 13, 1^{er}, à droite. c.o.

A louer chambre meublée au soleil indépendante. Place d'Armes 2, 4^e.

3 jolies chambres meublées. - Faubourg de l'Hôpital 13, 4^e. c.o.

Chambre à louer. - Seyon 11, 2^e étage.

Belle chambre meublée et une meublée ou non. Parcs 45, 3^e, à droite. c.o.

Chambre bien meublée. Moulins 38, 3^e, à droite.

Chambres et pension Evole 3, 3^e. c.o.

Chambre meublée. Passage Max Meuron 2, 1^{er} étage, à droite c.o.

Chambres meublées, Faubourg du Lac 21, 1^{er} étage.

Rue Saint-Honoré 8, au 2^e, pension soignée et conversation française. c.o.

A louer jolie chambre meublée, électricité et chauffage central. S'adr. à M. Thomet, Ecluse 6. c.o.

Deux jolies chambres meublées. Evole 35, rez-de-chaussée, à gauche. c.o.

Chambre meublée. Moulins 17, 3^e devant. c.o.

Belles chambres meublées à 12 et 18 fr. Fg de la gare 21 b, 1^{er}. c.o.

LOCAT. DIVERSES

A LOUER

PLACE PURRY pour Saint-Jean 1909: 1. Locaux pour bureaux ou petits appartements. 2. Un magasin au centre de la ville. - S'adresser à L. Michaud, bijoutier, angle rues du Seyon et l'Hôpital.

Atelier

de serrurier à louer, à Colombier, transformable par le propriétaire pour tout autre métier, ou magasin. Jardin derrière, comme dégagement. Si on désire, appartement vis-à-vis. S'adresser à M. Jean Belperrin, Colombier.

A LOUER

Immédiatement ou pour époque à convenir, à la rue du Château, des locaux situés au rez-de-chaussée et consistant en atelier, soit magasin avec arrière-magasin. S'adr. à l'Etude Clerc, notaires.

Un sérieux et expérimenté jardinier - horticulteur

est demandé pour la remise à forme d'un grand jardin potager avec serre, en parfait état d'entretien, ainsi que de 5 à 6 poses champs et verger avec petite maison et dépendances, situés à la Friso Imer sur Corcelles.

Jeune homme actif et marié aurait la préférence. Pour vision locale et tous renseignements, s'adresser d'ici au 25 février 1909 à M. Paul Michel, jardinier actuel, Friso Imer, et pour les conditions à M. E. Delachaux, rue des Beaux-Arts 20, Neuchâtel.

Locaux pour bureaux

à louer. S'adresser Etude P. Jacotté, Saint-Honoré 7.

A louer pour tout de suite époque à convenir un atelier avec petit logement de deux chambres et cuisine. S'adresser Parcs 45a, rez-de-chaussée, à gauche. c.o.

DEMANDE A LOUER

On cherche à louer pour le commencement de mars un appartement, composé de: 4 pièces, cuisine, chambre de bonno et dépendances, si possible chambre de bains, de préférence au bord du lac ou dans le haut de la ville, avec vue. - Demander l'adresse du n° 754 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un joli logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

ON DEMANDE

une bonne cuisinière pour un petit ménage soigné, ainsi que des servantes. - S'adresser: Bureau de placement de confiance, Paix 5, au 3^e, La Chaux-de-Fonds. H-306-C

La Famille, bureau de placement, Terte 7, offre et demande cuisinières, femmes de chambre, sommelières et filles de ménage.

BONNE

demandée tout de suite pour tout faire dans un petit ménage. - Demander l'adresse du n° 747 au bureau de la Feuille d'avis. c.o.

On demande pour le 1^{er} février bonne d'enfants

allemande, sachant très bien coudre. S'adresser par écrit sous L. R. 748 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour le service d'un petit ménage très soigné, une personne

de 25 à 35 ans, recommandée et sachant bien cuire. Bon gage. S'adresser Evole 59. c.o.

On cherche, pour le 10 février, une bonne fille forte

et au courant de tous les travaux du ménage. Bon gage. Demander l'adresse du n° 752 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une bonne cuisinière pour restaurant-pension. Demander l'adresse du n° 735 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une fille de cuisine forte et robuste. S'adresser Hôtel Suisse.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour le 24 juin, un logement de 6 pièces, dans les prix de 4000 fr. Faire offres par écrit à A. A. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

Tailleuse

Jeune ouvrière, très capable, demande place dans un atelier de 1^{er} rang

où elle aurait en même temps l'occasion d'apprendre la langue française. Adresser offres à M. Joseph Tress, à Attisholz près Soleure. Ue 327 a

JEUNE HOMME

de 20 ans, sachant l'italien, le français et l'allemand, cherche place dans une maison de commerce, si possible de denrées coloniales, soit pour travaux de bureau, soit pour voyager. Certificats à disposition. Offres sous chiffres A. R. 1235 poste restante, Le Locle.

Demoiselle allemande 21 ans, cherche à être reçue dans une famille distinguée où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française et dans la musique. Elle connaît parfaitement la cuisine, le ménage, la couture et est bien au courant de tous les travaux d'agrément. Eventuellement, elle serait aussi disposée à donner des leçons de langue allemande. - Offres à adresser sous chiffre Z. B. 952 à l'agence de publicité Rudolf Mosse, Zurich. Ue 328 a

Apprentissage Jeune homme, 17 ans, ayant fréquenté de bonnes classes secondaires et connaissant l'allemand et le français, cherche place d'apprenti

chez un notaire, avocat ou dans une maison de gros. Prière d'envoyer les offres écrites avec conditions à C. E. 758 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme de 19 ans, parlant allemand et français, cherche place d'apprenti cuisinier

si possible petit gage désiré. Offres à M. B. 14 poste restante, Wollhusen (Lucerne).

MODES M^{me} Münger, Concert 2, demande une apprentie ou réassujettie.

Apprentie couturière est demandée chez M^{me} TRIPET Terreaux 5

MODES Place pour deux apprenties. A la Violette, Seyon 7. c.o.

CORDONNIER cherche bon ouvrier pour la réparation. - Peseux, rue de Corcelles n° 7.

Une maison de la ville demande, pour le 1^{er} février, un homme de peine

recommandable, de toute moralité, ayant son temps libre chaque jour de 9 h. du matin à midi. - Adresser les offres écrites avec références sous F.W. 741, au bureau de la Feuille d'avis.

On demande un bon charretier

Entrée immédiate. - S'adresser à André Burkhalter, Manège 25.

Jeune fille est demandée pour le 1^{er} février à l'imprimerie A. Besson, Berclès 1.

Un jeune homme robuste, de bonne conduite, parlant français, est demandé comme portier

à l'Hôtel Victoria, à Fleurier. - Entrée tout de suite.

On demande pour une demoiselle

distinguée, comme surveillante, dans un pensionnat en Hollande. - Prière d'adresser les offres à M^{me} S. Vouga, Boudry.

On cherche pour une JEUNE FILLE

de la Suisse allemande, désirant apprendre le français, place dans un magasin de broderie ou lingerie. Pension et vie de famille demandées. - Adresser les offres écrites sous initiales A. A. 727 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

une lampe à gaz et un lit d'enfant prix avantageux. Sablons 14, 1^{er} étage à droite.

Vient de paraître: ACTES DE LA SOCIÉTÉ PASTORALE SUISSE Un volume de 160 pages Prix: 1 fr. 50

En vente à la Librairie Delachaux & Niestlé S.A., Neuchâtel.

THÉ De bons dépositaires

REBLOCHONS Les véritables Reblochons de Savoie sont en vente à la Laiterie Lambelet, rue Saint-Maurice 15. BLOUSES CORSETS JUPONS au MAGASIN Savoie - Petitjeanne

PIANO splendide, neuf, Lelpzig, cordes croisées, sommier cuivre, répétition, breveté, garanti, prix réduit. - Madame Corvejon de Ribaucourt, Route 44, 3me.

FOIN environ 60 quintaux métriques et 4 porcs A vendre chez Gottfried Mouter, fermier, à Moudon.

A remettre après 40 ans d'activité constante, la suite d'une pension en plein développement. - S'adresser à M. Gayot & Dubied, notaires, à Neuchâtel, qui renseigneront.

PIANO A vendre piano occasion en bon état. Prix: 300 fr. S'adresser chez M. Duvanel, rue du Beyon 5.

DEM. A ACHETER ÉTUDIANT demande à acheter petit moteur pouvant s'adapter à un courant électrique. Adresser les offres avec prix sous chiffre H.2372N, à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

On cherche à acheter d'occasion un établi de menuisier Adresser les offres écrites à M. H. 755 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter d'occasion un fauteuil Louis XVI ancien. Adresser offres par écrit, à la Fabrique de Papier, Serrières, n° 63.

Une dame seule désire reprendre la suite d'un petit commerce d'épicerie ou autre, avec peu de reprise. Paiement comptant. S'adresser à poste restante 180, Cully.

AVIS DIVERS Demoiselle, partant pour Budapest, demande compagne de voyage S'adresser rue Coulon 10, rez-de-chaussée.

Leçons de piano M. V. EBERHARD, rue Pourtales 41.

Patinage de Colombier BELLE GLACE JEUDI SOIR ILLUMINATION Aula der Akademie - Neuenburg Donnerstag den 28. Januar 1909, abends 8 1/4 Uhr

Öffentlicher Vortrag von Herrn Professor Fr. MAIBACH Die Schiffe des Norddeutschen Lloyds Eine Mittelmeerfahrt mit einem Vergnügungsdampfer des Norddeutschen Lloyds (Italien, Griechenland, Palästina, Egypten). - 100 Projektionen.

TEMPLE DU BAS - NEUCHÂTEL JEUDI 28 JANVIER 1909, à 8 h. du soir GRAND CONCERT organisé par la COLONIE ITALIENNE

Victimes de l'Italie Méridionale avec le bienveillant concours des Musiques de la Ville Musique Militaire - Harmonie - Orchestre Sainte-Cécile Fanfare de la Croix-Bleue - Fanfare Italienne M. CASTELLA, ténor, de Fribourg - M. QUINCHE, organiste

Société neuchâteloise d'Utilité publique Vendredi 29 janvier 1909 à 8 h. 1/2 du soir à l'Aula de l'Académie Conférence publique et gratuite Géographie sociale: Les formes inférieures de la vie économique par M. William ROSIER

ÉCHANGE Une honorable famille allemande désire placer son fils, âgé de 14 ans, en échange d'une fille du même âge. Bon traitement assuré et bonnes écoles. Adresser les offres à M. Meyer-Dettwyler, à Richen près Bâle.

ÉCHANGE Une bonne famille de Bâle désire placer sa fille de 14 ans 1/2 dans une bonne famille neuchâteloise où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française; on prendrait en échange une jeune fille du même âge, bons soins assurés, bonne école secondaire. - Offres écrites à M. A. Roth-Berger, Fratteln près Bâle.

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL Portes 7 h. 1/2 - Rideau 8 h. précises Vendredi 29, Samedi 30 janvier et Mardi 2 février 1909

SEANCES GÉNÉRALES de l'Union Commerciale AU PROGRAMME: Y a pas de mal à ça! Revue humoristique en 1 acte Les Jumeaux de Brighton Pièce en 3 actes et 4 prologue par M. Tristan BERNARD

MUSIQUE Orchestre de la Société CHEURS Section de chant

POUR LES DÉTAILS VOIR LE PROGRAMME Prix des places: Loges grillées 3 fr. 50; Premières galeries: Amphithéâtre 3 fr. 50; Latérales 3 fr. -; Parterre 2 fr. -; Secondes galeries 1 fr. -

La location est ouverte à l'Agence W. Sandoz, magasin de musique Fetsich frères S. A., Terreaux 1. Voitures de tramways: le vendredi et le mardi, dans toutes les directions. Pour Valangin seulement dix inscriptions sont annoncées la veille des représentations au bureau de location. Le samedi, voiture p. Serrières.

CHALET DU JARDIN ANGLAIS NEUCHÂTEL Dimanche 31 janvier 1909, dès 3 heures après midi GRAND CONCERT donné par LE CORPS DE MUSIQUE D'HARMONIE L'UNION INSTRUMENTALE DU LOCLE Direction: M. Emile PELLATON

Scierie Möckli PETIT-SAVAGNIER M. veuve E. Möckli et ses enfants avisent tous les clients de leur maison et le public en général, qu'ils continuent l'entreprise de scierie de leur époux et père défunt. Ils se recommandent.

AVIS AUX VIGNERONS Un cours pratique et gratuit de taille des vignes américaines sera ouvert prochainement à la station d'essais viticoles d'Auvorrier. S'inscrire jusqu'au 31 janvier, auprès de M. H. Lozeron, directeur de la station, qui renseignera les participants sur la durée du cours et sur la date de l'ouverture.

Crédit Foncier Neuchâtelois Le Crédit Foncier Neuchâtelois émet actuellement des obligations foncières 4 1/2%, jouissance du 15 décembre 1908, à trois ans, en coupures de 500 fr. et de 1000 fr., au pair, et intérêt court.

LA DIRECTION. Grande salle du Collège de Peseyx M. le DUBOIS 7, LOUIS FAVRE LEÇONS D'ALLEMAND Répétitions Préparations scolaires Bateau-salon HELVETIE

Vendredi 29 janvier à 8 h. du soir CONFÉRENCE publique et gratuite AU PAYS DE LA VENDETTA Impressions d'un cycliste en Corse (avec projections)

SUJET: Au pays de la vendetta Impressions d'un cycliste en Corse (avec projections) Conférencier: M. C. FERRIN Chancelier d'Etat Commission scolaire.

M. Schallenger COIFFEUSE-MANICURE Soins de la peau et des cheveux Coiffures modernes et fantaisies pour bals et soirées SERVICE SOIGNÉ A DOMICILE sur demande

M. B. BOUVIER recommencera ses cours d'après LE MODÈLE VIVANT lundi le 1er février Cours d'ouvrages en tous genres pour dames, demoiselles et enfants. Dentelles, fuseaux et autres. Se recommander. Mme Fuchs, Terreaux 3.

AVIS MÉDICAUX MALADIES DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE Le Dr Vuarraz reçoit tous les jours de 10 à 12 h. et de 2 à 4 h. (Mercredi après midi excepté) CLINIQUE, Faubourg de l'Hôpital 6 - Téléphone 757

On prendrait demoiselles pour le dîner ou pension entière. Adresse: Faubourg de l'Hôpital 19, 3me. HOTEL du CERF TRIPES tous les samedis et toute l'année Civet de lièvre

Madame veuve Emile MÖCKLI et ses enfants adressent leurs bien sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur grand deuil. R. 56N Savagnier, 25 janvier 1909.

Madame G. Fréd. Gueissbühler, ses enfants et sa famille, très touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus pendant la maladie et à la mort de Monsieur G. Fréd. GUEISSBÜHLER ancien maire et ne pouvant y répondre individuellement, expriment ici leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil. Neuchâtel, 25 janvier 1909.

Clinique privée d'accouchement Pensionnaires à toute époque. Discretion. Conseils hygiéniques. Adoptions. S'adresser case Mont-Blanc 3077 (trois mille septante sept), Genève. R 2195 L

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratuits. H. Frisch, expert-comptable, Zurich N 59. D 12,330

On désire placer une jeune fille du même âge, un jeune homme de 15 ans, de la Suisse allemande, en pension dans les environs de Neuchâtel, soit à Serrières ou à Saint-Blaise, pour Pâques prochain. Il fréquenterait l'école de commerce à Neuchâtel. Demander l'adresse du n° 721 au bureau de la Feuille d'avis.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL Promesse de mariage Paul-Joseph Lebet, chauffeur C. F. F., Neuchâtel, à Neuchâtel, et Berthe-Rosalie-Émilie Dardel, maîtresse repasseuse, Neuchâtel, à Saint-Blaise. Naissance 26. Alfred, à Samuel de Chambrier et à Léonie née Courvoisier. Décès 26. Eugène-Jaques, fils de Jacob Ott et de Louise-Elise née Bastardoz, Neuchâtelois.

POLITIQUE États-Unis Le président Roosevelt finit décidément sa présidence au milieu de querelles avec le Congrès et de procès. Procès en diffamation contre la presse, à propos de l'acquisition du canal de Panama. Procès contre la compagnie de chemin de fer Southern Pacific et d'autres, en restitution de quinze millions de dollars pour des terrains du domaine, illégalement détenus par eux en Californie et dans l'Oregon.

Royaume-Uni Le ministère de la guerre étudie en ce moment un projet tendant à former immédiatement une réserve de l'armée territoriale, dont ferait partie les hommes qui n'ont pas le temps de suivre les exercices ordinaires de l'armée territoriale. On ne les exercerait qu'au tir. Arabie Un télégramme de El Ala dit que de nouvelles attaques se sont produites contre le chemin de fer du Hedjaz. Les manifestants sont arrivés à quelques milles de La Mecque. Vu la faiblesse de la garnison, on a des craintes sérieuses pour celle-ci.

ETRANGER A Messine. - Un grand incendie s'est déclaré à bord du voilier de 120 tonnes «Giovannina Nicolo», chargé de benzine. Il est impossible d'éteindre le feu. Les torpilliers qui se trouvaient dans le voisinage ont été éloignés. Les flammes montent jusqu'à huit mètres de hauteur. Une fumée intense est poussée vers la ville. Les magasins à charbon ne sont pas en danger.

Le prix Nobel. - La commission du prix Nobel, après avoir repoussé, par 10 voix contre 7, une proposition tendant à attribuer le prix de la paix à l'Union interparlementaire pour l'arbitrage et à M. Beernaert ex-æquo, a conféré à l'unanimité moins une voix ce prix à M. Beernaert seul. Le lauréat est l'ancien président de la Chambre et du gouvernement belge.

Nouveaux timbres-poste. - Il y aura un an le 1er février prochain que furent assassinés à Lisbonne le roi de Portugal, don Carlos, et son fils aîné Louis. Cette date passée, le Portugal émettra de nouveaux timbres-poste à l'effigie du roi Manuel II, le successeur de don Carlos.

Une vengeance. - La société de pétrole Walters Pierce, à Springfield (Missouri), a été condamnée récemment à une amende de 8 millions 1/2 de francs pour contrevention aux lois américaines sur les transports par chemin de fer.

Première d'«Electra» à l'Opéra royal de Dresde. - «Electra», le nouvel opéra de Strauss, vient de triompher à Dresde. L'œuvre est d'une force, d'une puissance extraordinaire et aussi de violence extrême. On sent un tempérament audacieux, enclin à briser tout obstacle. Le poème de Rose et Pritsvet diffère notablement des traditions classiques. Il est plus ramassé, plus sauvage. La musique est moins compliquée que celle de «Salomé»; les thèmes, nombreux, se rattachant aux divers personnages, sont tous d'allure violente. Par contre, Chrysothemis, sœur d'Electra, nature tranquille, bourgeoise, n'aspire qu'au bonheur domestique. Le contraste est heureux. L'orchestration est prodigieuse. Le triomphe de Strauss est incontesté. Mme Krull (Electra) et le kapellmeister Toller furent surtout acclamés.

Geneve. - Le juge d'instruction a fait arrêter un nommé G., employé de la maison Diodati. Cela porte à deux le nombre des arrestations. - Le tribunal de première instance a prononcé hier la faillite de la maison de change Jean Diodati et Cie.

Garçonnet mort dans un réverbère. - La police d'Anvers s'occupe d'éclaircir un étrange et douloureux mystère. Lundi après midi, place de la Commune, l'attention des passants fut attirée par les hurlements d'un chien, parlant du pied creux d'un réverbère monumental. On ouvrit le «trou d'homme» du réverbère et l'on trouva un petit chien blanc couché sur le corps d'un garçonnet d'une dizaine d'années. Un médecin, immédiatement requis, constata que l'enfant était mort de froid. La mort remontait à douze heures. L'enfant était très bien vêtu et rien en lui et sur lui ne décelait un vagabond. On se demanda dans quel but il s'était caché ou avait été caché en cet endroit. Aucun indice n'a permis d'établir son identité. Inutile d'ajouter que ce mystère intrigue fort et la police et le public.

SUISSE La guerre des farines. - Les déclarations de M. de Schön à la commission du budget du Reichstag contiennent une inexactitude qu'on retrouve dans tous les articles des journaux allemands consacrés à ce sujet. Il est faux que les négociateurs suisses du traité de commerce aient reconnu que le système allemand n'impliquait pas de prime d'exportation. Ils l'avaient reconnu dans la première lecture du projet de traité, en octobre 1903, à la suite de déclarations rassurantes des négociateurs allemands; mais, en août 1904, à Lucerne, lors de la seconde lecture du traité, instruits par les faits et par un mémoire des membres suisses, ils déclarèrent catégoriquement qu'il y avait prime d'exportation sur les farines de première qualité et révoquèrent ainsi en due forme leur concession un peu imprudente de 1903. L'Allemagne feint constamment d'ignorer ce second fait et de ne se souvenir que des propos de 1903. Ce n'est pas loyal.

Voies d'accès au Simplon. - Une correspondance envoyée de Berne à divers journaux dit que le rapport de la majorité de la direction générale des C. F. F. conclut négativement sur les demandes de la France relatives au partage du trafic entre les C. F. F. et le Lötschberg-Delle et la concession du Moutier-Dotzigen. Le rapport de minorité de M. Dinkelmann conclut en sens contraire en s'appuyant sur l'augmentation de trafic qui résulterait de l'ouverture des nouvelles lignes.

Exposition de peinture. - L'exposition du turnus de la société des artistes suisses sera ouverte cette année le 4 avril à Bâle et elle aura lieu successivement à Aarau, Saint-Gall, Winterthour, Le Locle, et à Bienne où elle sera fermée dans le courant de septembre. Au Locle, le salon se tiendra dans les nouveaux locaux du bâtiment du musée.

Commis-voyageurs. - La société suisse des commis-voyageurs comptait au 31 décembre 52 sections avec 3639 membres actifs et 157 membres passifs. La fortune de l'association qui était, il y a 30 ans, de 288 francs, atteint aujourd'hui 677,845 francs.

ZURICH. - La salle des pas-perdus de la gare de Zurich est fournie, dans ses petits recoins, de crachoirs, discrètement posés là pour les besoins du public. Or, l'autre jour, débarqua du train un paysan; il doit chercher quelque chose; il regarde à gauche, à droite d'un air de contrariété et d'anxiété. «Ah! le voilà!» Vite il s'approche du crachoir et commence à satisfaire un... besoin naturel. Le public pouffe de rire, lorsque arrive un employé à trois galons qui invite le paysan à le suivre au bureau du chef de gare, où on lui apprend, moyennant forte amende, l'usage des crachoirs.

Aujourd'hui encore le paysan ne comprend pas sa méprise! - Une exposition assez originale c'est celle qui s'ouvre à Zurich le 30 janvier et où l'on pourra admirer une collection de 400 pigeons-voyageurs. Parmi les sujets exposés, il en est qui ont déjà fait de très longs voyages et ont parcouru jusqu'à 1700 mètres à la minute.

SAINT-GALL. - Les élèves d'un institut de Saint-Gall ont fait une action qui mérite d'être signalée. Quelques jours avant Noël, un jeune Italien, Giordano, leur condisciple, se rendait à Messine pour passer chez les siens les vacances de fin d'année. Survint le tremblement de terre. On appréhendait la mort du jeune homme qui n'avait plus donné de nouvelles. L'autre jour enfin, il faisait savoir au directeur de l'institut saint-gallois qu'il avait échappé miraculeusement au cataclysme, mais qu'il se trouvait gravement blessé dans un lazaret. Il ajoutait qu'ayant perdu parents, frères et sœurs, toit, fortune, il se trouvait dans l'impossibilité de continuer ses études. Au vu de cette lettre désolée qui leur fut communiquée, les amis du jeune homme organisèrent une collecte qui produisit une forte somme. Ces mêmes jeunes gens avaient, quelques jours auparavant, versé 1000 francs à la Croix-Rouge au profit des sinistrés italiens.

Le Grand Conseil a continué hier la discussion sur la question des taxes hypothécaires. A une forte majorité il a décidé de ne pas entrer en matière sur la proposition tendant à élever le taux de l'intérêt hypothécaire.

LUCERNE. - Le nommé Schnyder, accusé d'avoir assassiné son enfant, a réussi à s'évader de la prison de district de Schupfheim, en enlevant la grille de sa cellule. On croit qu'il a été aidé du dehors.

GENÈVE. - Le juge d'instruction a fait arrêter un nommé G., employé de la maison Diodati. Cela porte à deux le nombre des arrestations.

Le tribunal de première instance a prononcé hier la faillite de la maison de change Jean Diodati et Cie.

Chronique alpestre (De notre correspondant de Berna) Le terrible accident survenu à la Furka et qui a coûté la vie à deux touristes et à un malheureux guide, a fait voir, une fois de plus, de combien de risques sont entourées les courses d'hiver à la montagne. Le simple fait de se suivre de trop près a causé la mort des trois skieurs, car leur poids a suffi pour mettre en mouvement l'avalanche qui les a emportés.

Cet accident a fait oublier une mésaventure survenue dans les mêmes parages, quelques jours auparavant, à trois officiers, participant au cours de ski, au commencement de janvier. Ces officiers constituaient une patrouille de reconnaissance qui devait se rendre au Grimsel par le Nägeligräddi (passage fort aisé et fort court en été) et rentrer à Andermatt par Gletsch et la Furka. Le premier jour déjà, le temps était menaçant, ce qui n'empêcha pas les hardis touristes - tous trois skieurs exercés - de se mettre en route. Mal leur en prit, car vers le soir, la tempête devint si formidable, qu'ils furent obligés de s'arrêter au Nägeligräddi même - une arête complètement déserte - et d'y bivouaquer tant que bien que mal, et sans doute plutôt mal que bien; pendant la nuit. Le thermomètre descendit à 28 degrés! Chose extraordinaire et qui prouve combien les trois malchanceux étaient endurcis contre les frimas, il ne résulta pour eux aucun inconvénient de cette nuit en plein air, au mois de janvier et à plus de 2000 mètres d'altitude! Il convient toutefois de remarquer que le lendemain ils jugèrent préférable de regagner Andermatt (leur point de départ) plutôt que de poursuivre leur reconnaissance. Parmi eux se trouvait le secrétaire du bureau des fortifications d'Andermatt, lequel fonctionnaire ne semble pas trop ramolli par la vie du bureau et les occupations sédentaires.

Une seconde patrouille, commandée par le médecin de place d'Andermatt, a accompli à la même occasion une promenade du même genre, moins la nuit en plein air, toutefois. D'Andermatt elle a gagné Airolo par les hauteurs, puis est revenue, par les montagnes également, à son point de départ. Notre armée compte donc des skieurs très exercés et non moins endurants. Il est certain que si le lieutenant Lutschinger et ses camarades n'avaient pas été aussi cuirassés contre le froid, ils auraient fort bien pu rester au Nägeligräddi, ou tout au moins en ramener quelque membre gelé.

RÉGION DES LACS Morat. - Le Conseil communal de Morat avait fait des démarches auprès du département militaire fédéral pour attirer son attention sur l'idée de l'installation d'une place d'armes à Morat.

Le département a répondu qu'il ne songeait pas en ce moment à créer une place d'armes dans la Suisse occidentale. Si jamais la question se posait, il faudrait que la commune de Morat accompagnât son offre d'indications précises au sujet de la part de frais d'aménagement qu'elle est disposée à prendre à sa charge.

Bienne. - Du «Démocrate»: Si les communes de Vauffelin-Prinvillier, Orvin, Plagne et Romont tiennent à ce que leurs intérêts ne soient pas lésés par l'établissement d'une halte, elles feront bien d'adresser leur requête sans aucun retard à la direction des C. F. F.

Les travaux, en effet, sont déjà mis au concours, puisqu'on peut lire dans les quotidiens locaux et dans la «Feuille officielle» n° 7 que les C. F. F. ont l'intention de construire une section de croisement à la block-station de la forêt de Malvaux, entre Bienne et Reuchenette.

Les frais sont dévisés à 82,000 francs et il est prévu du côté de la ville, entre la maisonnette du garde-barrière et le Taubenloch, une double voie d'une longueur utile de 410 mètres, plus un bâtiment de service.

Ile de Saint-Pierre. - On a retrouvé à l'île de Saint-Pierre, cachée dans les rochers, une barque de la compagnie «Neptune», disparue depuis l'an dernier. Elle contenait un veston, dans la poche duquel on a retrouvé différents papiers au nom de Paul Kurt Pfeifer, Wilmsdorf (Saxe). On n'a pas connaissance, à Bienne, de cette personne.

Yverdon. - La garantie d'une recette de 5000 fr. n'ayant pu être réalisée, le concert que l'orchestre Colonne devait donner à Yverdon n'aura pas lieu.

Une arrestation se rapportant au vol commis, il y a une dizaine de jours, chez M.

Voir la suite des nouvelles à la page quatre.

LE REMÈDE POPULAIRE contre les mauvaises digestions, la bile, la constipation, les maux de tête, les étourdissements, les douleurs dans la poitrine et dans le dos, le remède qui remet votre estomac en bon état et qui débarrasse votre sang de toute impureté, c'est LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS. Recommandé à tous ceux qui souffrent Les Pastilles Wybert de la pharmacie d'Or, à Bâle, sont un remède excellent contre les catarrhes de la gorge et l'on peut que les recommander à tous ceux qui en souffrent. E. M., instituteur, à R. Ne se vendent qu'en boîtes bleues à 1 fr. dans les pharmacies. Ue 15.310

Enchûmy, a été faite; c'est celle d'un individu qui avait offert en vente, après la perpétration du délit, des courroies de transmission.

— M. Gustave Perrier, d'Orges, se rendait, avec sa mère, M^{me} Elise Perrier, au marché d'Yverdon, sur un char attelé du cheval de service de M. Perrier, lorsque entre Orges et Valleyres-sous-Montagny, le cheval prit le mors aux dents.

M. Perrier ne put maintenir l'animal. La route était gelée. A un détour, M^{me} Perrier fut projetée sur le sol, où elle se brisa une jambe.

Le cheval, continuant sa course, alla s'abattre au centre du village de Valleyres, en renversant le char qu'il traînait.

On releva le cheval qui n'a presque pas de mal. M. Perrier en est quitte pour une vive émotion; M^{me} Elise Perrier a été transportée chez des voisins, où elle a reçu les premiers soins.

— Il a été tué, aux abattoirs d'Yverdon, pendant l'année 1908: 271 bœufs, 333 vaches, 128 génisses. 1910 veaux, 354 moutons, 1109 porcs et 15 chevaux.

NEUCHÂTEL

Rodeurs. — Les agents de la police ont arrêté, hier soir à 7 h. 1/2, à l'Écluse, un individu d'origine allemande qui cherchait à s'introduire dans une maison.

Au moment de son arrestation, l'homme est devenu fou furieux, ce qui a nécessité son transport à l'hôpital de la ville; on a dû faire usage de la camisole de force.

— Dans la même soirée, un homme qui avait pénétré dans un hangar à la gare, pour y passer la nuit, a été saisi par les agents et conduit au poste.

Conférence de bienfaisance. — Ceux qui ont pris le chemin de l'Aula hier pour assister à l'intéressante et charmante conférence donnée par le président de la Nautique, M. Savoie-Petitpierre, en faveur des victimes de Nax, n'ont certainement pas regretté de s'y être rendus. En effet le conférencier nous a tenu suspendu à ses lèvres en nous narrant d'une manière instructive et très poétique le difficile voyage qu'il a fait de Neuchâtel à Bâle par voie d'eau.

Les péripéties en sont extrêmement mouvementées, on ne peut pas assez admirer le courage et l'énergie de ces pilotes qui, certainement on pourrait remonter à certains loutres de mer.

Les projections très nombreuses étaient toutes admirablement au point et permettaient aux auditeurs de suivre très facilement les hardis voyageurs.

Il faut savoir gré au président de la Nautique de cette belle soirée et de son heureuse initiative et souhaiter, s'il est possible, une seconde conférence qui certainement ne manquera pas d'attirer encore beaucoup de monde, dans l'espoir toujours de venir au secours de nos pauvres Confédérés de Nax.

CANTON

Saint-Blaise (corr.). — La population de notre commune, y compris les hameaux de Voens et du Maley, est actuellement de 1704 habitants. En janvier 1908, elle était de 1649. Il y a donc une augmentation de 55 habitants.

666 sont Neuchâtelois, 884 Suisses d'autres cantons et 174 étrangers; 766 personnes sont du sexe masculin et 938 du sexe féminin. On compte 544 mariés, 115 veufs et 1045 célibataires. Il y a 1355 protestants, 148 catholiques, 2 israélites et 1 divers.

Les agriculteurs sont au nombre de 46, les horlogers de 7 et 429 sont classés dans la rubrique: professions diverses. Parmi les hommes en âge de faire du service militaire, 200 sont incorporés et 135 taxés. Enfin notre commune compte 45 apprentis.

Travers. — L'effectif de la Société fraternelle de prévoyance s'élève en ce moment à 155 membres; pendant le courant de l'année, 19 nouveau membres ont été reçus.

— Il a été payé pour indemnité de maladies, à 60 sociétaires la somme de 3318 fr.; malgré cette forte dépense les comptes de l'année 1908 bouclent par un bon de 46 fr. 70.

Flourier. — Il a été poinçonné, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1908: 3978 boîtes de montres en or et 82,462 boîtes de montres argent, soit un total de 86,440 boîtes de montres or et argent, plus 33 anneaux. Dix-huit pièces de bijouterie ont été présentées au poinçonnement.

Noiraique. — Le Conseil général de Noiraique a appelé le Dr Robert Mauler aux fonctions de conseiller communal.

Couvet. — En 1908 il y avait 2970 habitants; en 1909 il y en a 3011, augmentation de 41.

Montalchez. — Mardi soir, vers 10 heures, un jeune homme, fils d'un propriétaire des Prises de Montalchez, vint dérangé son père alors qu'il se reposait déjà, lui disant qu'il vivait sa dernière minute.

Ce jeune insensé était armé d'un fusil d'ordonnance et disait vouloir tuer son père d'une balle. Il fut calmé par les bonnes paroles de sa mère, et désarmé par son père, mais on l'arrêta hier matin et on le conduisit en lieu sûr.

La Chaux-de-Fonds. — On a parlé, il y a quelque temps, des craintes d'une grève des ouvriers faiseurs de ressorts, craintes qui se produisirent lors de la discussion, en assemblées mixtes, de l'opportunité de renouveler la convention qui liait les deux parties.

Tout est terminé maintenant; la convention n'est pas renouvelée, et chaque patron a repris le droit de s'entendre directement avec son personnel.

Les horaires. — Hier s'est réunie, à Auvier, la fédération du pied du Jura, sous la présidence de M. Albert Colomb, de Neuchâtel, pour discuter les projets d'horaires. Les sections de Payerne, d'Yverdon, de Soleure, de Bienne, de Saint-Imier et de La Chaux-de-Fonds étaient représentées par 19 délégués.

Des vœux ont été formulés, pour être transmis aux compagnies intéressées; en ce qui concerne La Chaux-de-Fonds, voici les principaux:

Il sera demandé:

- aux G. F. F., que le train de Bâle, arrivant à La Chaux-de-Fonds à 10 h. 35 le matin, soit avancé de 25 minutes, de façon que le courrier d'Allemagne et des pays du Nord puisse encore être distribué en ville le matin;
- qu'un train parte de La Chaux-de-Fonds assez tôt, le matin, sur Sonceboz-Bienne, pour permettre d'arriver à Zurich à 10 h. 20;
- que le train partant à 4 h. 12 de l'après-midi dans la même direction soit retardé d'une heure; aujourd'hui, les voyageurs qui l'utilisent subissent des battements: à Sonceboz de 30 minutes, à Bienne de 50 minutes et à Olten davantage encore;
- au J.-N., que les battements en gare de Neuchâtel soient raccourcis, pour la correspondance avec les directs venant de Genève et du Simplon;
- que le train de Paris, arrivant à 7 h. 50 à Neuchâtel, ait une continuation sur les Montagnes; à l'heure actuelle, le train pour les Montagnes part à 7 h. 48;
- qu'un premier train du J.-N. parte de La Chaux-de-Fonds assez tôt le matin pour pouvoir prendre le train partant de Neuchâtel à 6 h. 20 et arrivant à Paris à 2 h. après midi.

La Brévine. — Mercredi matin, le thermomètre marquait à La Brévine 32 degrés au-dessous de zéro.

La Feuille d'avis de Neuchâtel, en ville, 4 fr. 50 par semestre.

Dans un bureau de ce journal en faveur des victimes de l'effondrement de l'église de Nax (Valais).

E. L., 20; F. H., 3; J. Auvrier, 15; E. B., 5; H. G., 2; C. S., 5; U. S., 10; deux domestiques, 2.50; J., 10; G. M., 1.50; Anonyme, 5; dito, 2; dito, 5.

Total à ce jour: 1374 fr. 10.

LIBRAIRIE

Musée neuchâtelois. Recueil d'histoire nationale et d'archéologie. Sommaire de la livraison de novembre-décembre. Promenades neuchâteloises en France. Durnes, par... Les fontaines de Laurent et Jacques Perrod, à Neuchâtel et Lausanne (avec planches), par W. Wavre. — La vie de Neuchâtel au milieu du XVII^e siècle, d'après des papiers inédits, par Marcel Godet. — Lettres de Claude Mango et de Marie de Bourbon, par Arnold Robert. — Extrait des comptes de la Bourse de la ville de Neuchâtel (suite), par W. Wavre. — Petite chronique. On s'abonne à l'imprimerie Wolfarth & Spérlé, 1, rue du Temple-Neuf, Neuchâtel.

CORRESPONDANCES

Protégés nos sites
Neuchâtel, le 27 janvier 1909.
Monsieur le rédacteur,
Qu'il est ennuyeux de devoir toujours rééminer, toujours protester! Mais aussi, pourquoi s'acharne-t-on à dénatuer, à enlaidir les environs de notre ville?

Voici maintenant la route de Saint-Blaise à Voens-Enges, — une des plus jolies de notre contrée — qui est menacée. On prétend la «corriger», comme si la beauté était effectivement un défaut qui mérite «correction».

Cette charmante route décrit un contour — (le «contour des Noyers»), bien connu des promeneurs, — afin d'éviter une petite combe qui rejoint le vallon de la Goulette. Ce site est d'une poésie exquise; mais il faut croire que tout le monde ne l'a perçu pas, puisqu'on prétend à Saint-Blaise pour faire supprimer le contour et assurer le règne de la ligne droite en jetant sur la combe... un viaduc.

Correction parfaitement inutile, nous nous chargeons de l'établir, et de plus néfaste, puisqu'elle détruira le charme du site.

Sera-t-elle exécutée? C'est à craindre, si l'opinion demeure passive. Qu'en dit-on à Saint-Blaise? L'autorité communale paraît ne pas vouloir s'intéresser à ce travail d'art? (7). Nous l'en félicitons. Mais que font et disent les «notables», que l'on éconterait s'ils protestaient? Que font les artistes dont s'honore ce village? Que font les membres de la Société d'histoire, à qui incombe aussi bien la garde des sites dignes de protection que la défense des monuments historiques? En un mot, que font les habitants de Saint-Blaise, dont je sais qu'un fort grand nombre jugent, comme moi, inutile et fâcheux le projet de correction?

Ne vont-ils pas se remuer un peu? ou aurai-je, une fois de plus, le chagrin d'être tout seul?

Votre bien dévoué, Philippe Godet.

AUTOUR DE LA GRANDE SALLE

Neuchâtel, 26 janvier 1909.
Monsieur le rédacteur,
Au moment où la question d'une grande salle préoccupe l'opinion, de même que l'emploi à donner à certains locaux, permettez-moi de me servir de votre obligeant intermédiaire pour attirer l'attention de mes concitoyens sur une institution municipale qui existe en Angleterre, principalement dans les villes manufacturières, je veux parler des salles de lecture publiques. Ces salles diffèrent à plusieurs points de vue de celles qui existent en Suisse, par exemple à Genève, Lausanne et Neuchâtel, en ce qu'elles revêtent un caractère nettement populaire, étant situées au rez-de-chaussée d'un bâtiment municipal et ne servant pas de lieu d'étude aux étudiants ou graduits, vu que l'on n'y trouve guère que des journaux et des revues. Dans les grandes villes anglaises telles que Birmingham, ces salles de lecture atteignent des proportions immenses et pour tous les jeunes gens ou autres personnes sans foyer elles constituent un lieu fort agréable pour passer quelque temps à la lecture. Inutile de dire qu'aucun débit de boissons ne se trouve attendant à ces salles, et que la tranquillité y est parfaite. Le fait que ces salles sont des institutions municipales permet à chacun, quelle que soit sa position sociale, d'y circuler en toute liberté, ce qui n'est pas le cas, me semble-t-il, pour des institutions privées non payantes, ni pour les salles de lecture publiques actuelles, où l'on s'est fort bien que seul un certain public se trouve à l'aise. Les salles anglaises sont, sauf erreur, ouvertes jusqu'à 10 heures du soir et pendant la journée les heures variant suivant les localités.

Il est étonnant que nous n'ayions pas en Suisse de semblables institutions, mais il me semble que nous sommes également pauvres en ce qui concerne les «grandes salles», dont les villes anglaises sont bien pourvues, et qui se trouvent généralement dans le «Town Hall» non qu'on donne au bâtiment municipal, «Salle municipale».

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, avec mes remerciements, mes sincères salutations.
A. E. G.

P. S. — Après avoir lu la lettre signée «Un groupe de citoyens» qui a paru dans votre numéro du 25 janvier, j'ai ajouté qu'une grande salle avec restaurant serait, à mon avis, une «doubleure». D'une grande salle de restaurant ou de brasserie, et ne répondrait à l'attente de ceux qui désirent avant tout une salle servant de lieu de divertissements, et non un local central entièrement neutre.

POLITIQUE

Les affaires d'Orient
On mande de Dara Sagora à Sofia qu'après le service divin célébré devant la caserne, le général bulgare Welitcho a adressé aux troupes partant pour la frontière l'allocation suivante:

C'est à vous qu'incombe l'honneur de marcher les premiers contre l'ennemi. Si vous en venez aux mains, je suis persuadé que vous ferez votre devoir comme les Lacédémoniens jusqu'à ce que vous receviez des renforts.

La population a accompagné les troupes hors de la ville. Un comité de citoyens s'est formé pour venir en aide aux familles des soldats. Le même enthousiasme s'est produit lors du départ des troupes de Kasanlyki. On annonce également que la garnison turque de Kirdschali a été portée de 200 à 3000 hommes. En outre, l'administration militaire turque prépare des quatrains pour les soldats dans les autres villages du territoire de Kirdschali.

— Du côté turc, le ministre de la guerre, Riza pacha, a demandé d'urgence des renseignements sur l'état et les besoins du corps d'armée d'Andriople.

Arrestation de faussaires
Paris, 28. — La police a découvert un nommé Lévy, d'origine belge, qui, étant très malade, a été laissé à Passy sous la surveillance de deux inspecteurs de la sûreté.

Ce serait le chef d'une bande d'individus qui fabriquaient des faux titres à Genève. Ils en ont émis, dit-on, pour 1,700,000 francs.

Un de ses complices, nommé Imitch, mais qui se faisait appeler Massard, a été également arrêté.

Les divertissements dangereux
Trèves, 28. — Dans le village de Cordel on tirait du mortier à l'occasion de l'anniversaire de l'empereur. Soudain l'engin fit explosion, blessant grièvement trois personnes.

Un agent de police a eu la moitié de la boîte cranienne emportée.

Incendie
Chambéry, 28. — Un violent incendie a complètement détruit huit maisons à Bourgneuf.

Douze ménages comptant cinquante personnes sont sans abri.

Accident de saison
Ischl, 28. — A Lermoos, un traineau monté par dix enfants est allé donner contre un mur.

Tous les enfants ont été blessés; trois d'entre eux ont des fractures compliquées à la jambe.

Affaires d'Orient
Constantinople, 28. — Depuis quelque temps, il se manifeste à l'Académie militaire de Constantinople un mouvement inquiétant parmi les élèves de l'établissement qui ont l'esprit surchauffé par les idées de liberté et d'égalité et ont formé entre eux des sortes de sociétés secrètes. Quelques élèves ayant blâmé le mouvement, il s'en est suivi un conflit sanglant au cours duquel plusieurs jeunes gens furent blessés.

Un conseil de guerre se réunit, sur quoi les élèves de l'Académie militaire tirent une assemblée et réclament la destitution du directeur.

Une députation s'est rendue auprès du ministre de la guerre; ses membres ont été arrêtés.

L'Académie a été occupée militairement.

Constantinople, 28. — Le transit via Salonique de matériel de guerre destiné à la Serbie continuera jusqu'au mois de mai, vu les nouvelles commandes faites par cette puissance à la France.

La Serbie a demandé une fois encore à la Porte de lui accorder des facilités pour le transport.

Monsieur et Madame Georges Rufener-Glanzmann et leurs familles, à Neuchâtel et Fontainemelon, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du départ pour le ciel de leur chère et bien-aimée enfant,

NOUVELLES DIVERSES

La banque genevoise. — La société des agents de change de Genève, dans une note communiquée à la presse, annonce qu'elle a chargé deux notaires et quatre agents de change de vérifier les titres dont les membres de la société ont la garde.

Condamnation. — La cour d'assises du Cher a condamné aux travaux forcés à perpétuité la femme Gilbert qui a empoisonné neuf personnes de sa famille, dont quatre moururent, notamment sa mère.

Société suisse de carabiniers. — Les délégués cantonnals, convoqués à Zurich pour l'étude du programme du prochain tir fédéral, se sont montrés généralement favorables au programme présenté par le comité central; cependant plusieurs modifications ont été demandées.

Le vœu formel a été émis notamment que le nombre des séries (pour la maîtrise au fusil et au pistolet) soit maintenu à trois et non réduit à deux comme le prévoyait le programme.

Il a été aussi demandé que la bonification de 12% (sur la différence) accordée pour les bonnes cibles aux tireurs à l'arme d'ordonnance et aux vétérans, soit portée à 15% et étendue aux tireurs début.

L'assemblée a appuyé à l'unanimité une proposition du délégué genevois demandant qu'aux «Tournantes Pistolet» tous les points faits soient répartis et non plus seulement les points numéros 5 à 10.

La prime spéciale pour 10 points serait par contre supprimée.

Les délégués ont chaudement applaudi le comité central d'avoir rétabli la répartition des dons d'honneur proportionnelle au nombre de passes vendues.

L'incident de Saint-Maurice. — Le Conseil fédéral a pris sa décision dans l'incident qui s'était produit à l'occasion du dernier cours de répétition du 4^e régiment. Il s'agissait de divergences entre le colonel Dietler et le syndic de Saint-Maurice, M. de Bons, au sujet de la réquisition d'un local dépendant des foris de Saint-Maurice, par le bataillon 11, cantonné dans cette localité.

En principe, le Conseil fédéral donne tort au syndic de Saint-Maurice, en constatant qu'une autorité communale n'a pas le droit, sans y être autorisée par le commandant de place, de disposer, à la demande d'une troupe de passage, de locaux appartenant à la Confédération.

Le Conseil fédéral a en outre invité les autorités de Saint-Maurice et celles des fortifications, à entretenir, à l'avenir, des relations plus amicales.

Le désastre italien. — Le poste central de la Croix-Rouge suisse à Berne a reçu jusqu'au 27 janvier à midi 304,590 fr. 48.

— Le bruit sensationnel, raconte la «Stampa», s'était répandu tout à coup lundi, à Messine, que dans la rue Plaçida un homme âgé avait été trouvé encore vivant sous les décombres, vingt-huit jours après la catastrophe.

Cette nouvelle provoqua une émotion justifiée; tout le monde accourut, cherchant à voir le ressuscité, un charpentier nommé Gaetano Militeo, âgé de 70 ans.

Lorsqu'il fut un peu remis, il fit le récit de son aventure peu banale, qui faisait de lui un enseveli volontaire.

En effet, le vieux Militeo avait été retiré des décombres vingt-quatre heures après le cataclysme, sans blessures. Transporté dans les bureaux de la douane, à moitié éroulés, et il resta trois jours, ayant pour seule nourriture un morceau de pain noir.

Après ce bref laps de temps, le vieux charpentier, voyant que personne ne s'occupait de lui, fut pris de la nostalgie de son vieux logement où il avait vécu des jours heureux et, à force de patience, en creusant parmi les décombres, il réussit à se frayer un passage jusqu'à sa petite maison.

Il avait acheté pour toute provision une boîte de fenouil, qu'il consuma dès les premiers jours avec le peu de pain qu'il avait à la maison. Il resta ainsi enfermé pendant vingt-cinq jours, dont quinze sans manger ni boire, attendant stoïquement la mort.

Une patrouille de soldats et de carabiniers, en passant par là, entendit un gémissement et sauva le vieux Militeo.

La mort de Coquelin aîné. — M. Coquelin aîné est mort mercredi matin, à Pont-aux-Dames, d'une embolie au cœur.

Benoît-Constant Coquelin, dit Coquelin aîné, était originnaire de Boulogne-sur-Mer, où il était né le 23 janvier 1841. Fils d'un boulanger, il fut admis au conservatoire de Paris le 29 décembre 1859 dans la classe de déclamation dramatique de Régnier, dont il devint le plus brillant élève. Il n'obtint cependant qu'un second prix de comédie, ce qui ne l'empêcha pas de devenir par la suite l'un des comédiens les plus accomplis et les plus fameux de notre temps.

C'est à 8 h. 25, mercredi matin, que Coquelin succomba. Il s'était levé comme d'habitude, vers 7 h. 30, et avait endossé ses vêtements de travail; il s'était installé à son bureau pour continuer l'étude de «Chante-

Monsieur et Madame Jacques Ot-Bastardox et leurs familles ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances, du décès de leur cher fils,

EUGÈNE-JACQUES

survenu ce matin à 2 heures, après une courte et pénible maladie, à l'âge de deux mois et demi. Neuchâtel, le 26 janvier 1909.

L'enterrement aura lieu sans suite.

On ne reçoit pas.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Madame Amélie Mangel et ses enfants, Monsieur Goulin, négociant, à Neuchâtel, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur François MANGEL

leur bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, qui Dieu a rappelé à lui aujourd'hui, dans sa 80^e année, après une pénible maladie, muni des sacrements de l'Église.

L'ensevelissement aura lieu à Neuchâtel, vendredi le 29 janvier, à 3 heures.

Domicile mortuaire: Champ-Coco ou Ecluse 76.

BOURSE DE GENÈVE, du 27 janvier 1909

Actions	Obligations	Demandé	Offert
Bp Nat. Suisse	505. —	3% féd. ch. dat.	—
Comptoir d'esc.	897.50	3% C. de f. féd.	970. —
Fin. Coo-Suisse	—	4% féd. 1900.	103.80
Union lin. gen.	630. —	3% Gen. à lots.	104.50
Gaz Marseille	532.50	Serbe 4%	375.50
Gaz de Naples	215. —	Franco-Suisse	473. —
Ind. gen. du gaz	657.50	Jura-Su. 3%	485.50
Foo-Suis. doct.	453. —	N. L. Suis. 3%	—
Allemande	358.00	Lomb. anc. 3%	275. —
Gaisa, parts	143.35	Mérid. Ita. 3%	375. —

Neuchâtel, 28 janvier. Escompte 3%.

Change	Francs	Demandé	Offert
à l'Écluse	100.40	100.45	99.80
à Londres	25.13	25.19	122.85
à Vienne	101.95	105.02	—

Neuchâtel, 28 janvier. Escompte 3%.

BOURSE DE PARIS, du 27 janvier 1909. Clôture

France	Étranger	Terme	à vue
3% Français	96. —	Créd. Lyonnais	1207. —
Brésilien 4%	83.99	Banque ottom.	705. —
Ext. Esp. 4%	93.77	Suez	4445. —
Hongr. or 4%	93.10	Rio-Tinto	4784. —
Italien 3 1/2%	—	Ch. Saragosse	499. —
4 1/2 Japon 1905	—	Ch. Nord-Esp.	332. —
Portugais 3%	57.90	Chartered	20. —
4% Russie 1901	82.80	De Beers	287. —
5% Russie 1903	92.10	Goldfields	117. —
Turc unifié 4%	93.75	Göeuz	39.75
Bq. de Paris	1438. —	Raudinnos	491. —

Cours de métaux et grains (26 janvier)

Tendance.	Calme	Soutenu	Soutenu
Comptant	59 0/3	126 1/2	48 5/4
Terme	60 5/8	127 5/8	48 8/8

Antimoine: Tendance calme, 31 à 32.
— Zinc: Tendance ferme, 21 1/2; spécial 22.
— Plomb: Tendance calme, anglais 43 1/2; espagnol 43 3/8.

OBSERVATOIRE DU JURA

Service spécial de la Feuille d'avis de Neuchâtel

Prévision du temps

Du 28. — Ciel nébuleux, clair par moments. Bise variable avec température très basse pendant la nuit.

Bulletin météorologique - Janvier

Observations faites à 7 h. 1/2, à 1 h. 1/2 et à 9 h. 1/2.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

DATE	Tempér. en degrés cent.	Tempér. min.	Tempér. max.	Vent	Dir.	Force	État du ciel	Baromètre
27	-5,6	-10,0	-4,5	72,4	var.	faible	brum.	

28. 7 h. 1/2: -3,8. Vent: N.-E. Ciel: clair.

Hauteur du Baromètre réduite à 0

suivant les données de l'Observatoire.
Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719,5 mm.

Janvier	23	24	25	26	27	28
733	733	733	733	733	733	733

STATION DE CHAUMONT (alt. 1133 m.)

26	27	28
12,0	12,0	12,0

27 janvier (7 h. m.): -4,0. N. clair

Niveau du lac: 28 janvier (7 h. m.): 429 m. 920

Bulletin météorol. des G. F. F. - 28 janvier, 7 h. m.

Altitude	STATIONS	Tempér. centigr.	TEMP. ET VENT
394	Genève	6	Qq. n. B. Calme.
450	Lausanne	5	Tr. b. tps.
359	Vevey	5	»
398	Montreux	2	»
537	Sierre	2	»
469	Zermatt	2	Manque.
482	Neuchâtel	7	Tr. b. tps.
995	Chaux-de-Fonds	13	»
632	Fribourg	10	»
543	Berne	7	Tr. b. tps.
562	Thoune	8	»
566	Interlaken	4	Couvert.
280	Bâle	8	Tr. b. tps.
439	Lucerne	7	»
1109	Göschonen	0	Qq. n. Beau.
338	Lugano	3	Couvert.
410	Zurich	0	Tr. b. tps.
407	Schaffhouse	7	Nébulos.
673	Saint-Gall	9	Tr. b. tps.
475	Glaris	10	»
505	Ratis	7	»
587	Coire	6	»
1543	Davos	-13	»
1836	Saint-Moritz	-14	»

On ne reçoit pas

L'enterrement, auquel ils ont été assistés, aura lieu jeudi 28 courant, à midi et demi.

Domicile mortuaire: Fabrique de câbles, Cortailod.

On ne reçoit pas

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Amélie Mangel et ses enfants, Monsieur Goulin, négociant, à Neuchâtel, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur François MANGEL

leur bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, qui Dieu a rappelé à lui aujourd'hui, dans sa 80^e année, après une pénible maladie, muni des sacrements de l'Église.

L'ensevelissement aura lieu à Neuchâtel, vendredi le 29 janvier, à 3 heures.

Domicile mortuaire: Champ-Coco ou Ecluse 76.

AVIS TARDIFS

Les chemins de fer suisses au peuple suisse

et la G. B. N. aux Neuchâtelois! Quo chacun lui envoie tout son linge à blanchir; les prix sont très modérés et la livraison rapide. Tarif et renseignements franco sur demande. Grande Blanchisserie Neuchâteloise, S. Godard et Cie, Montrux-Neuchâtel.

Neuchâtel, 28 janvier. Escompte 3%.

Change	Francs	Demandé	Offert
à l'Écluse	100.40	100.45	99.80
à Londres	25.13	25.19	122.85
à Vienne	101.95	105.02	—

Neuchâtel, 28 janvier. Escompte 3%.

BOURSE DE PARIS, du 27 janvier 1909. Clôture

France	Étranger	Terme	à vue
--------	----------	-------	-------